



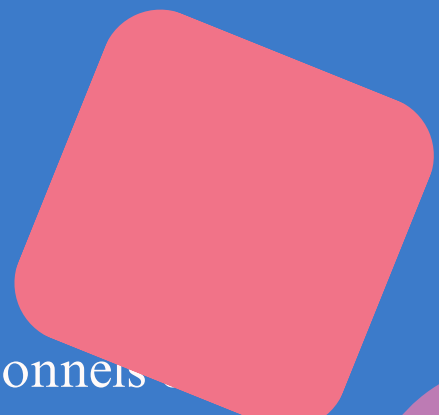
 2024-2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CPTS

LYS ARMENTIÈRES



Chers adhérents, Chères adhérentes,

L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation des professionnels de santé du territoire et par l'engagement constant de la CPTS Lys Armentières dans ses missions de coordination, de prévention et d'amélioration de la qualité des soins. Depuis deux ans, la CPTS est devenue un acteur incontournable, identifiée par nos partenaires comme un moteur de valorisation de l'exercice libéral.

Ce rapport d'activité revient sur les temps forts de l'année écoulée, met en lumière les réalisations les plus significatives et valorise l'investissement collectif qui permet, chaque jour, de mieux répondre aux besoins de santé de notre population.

Mais concrètement, que fait la CPTS ?

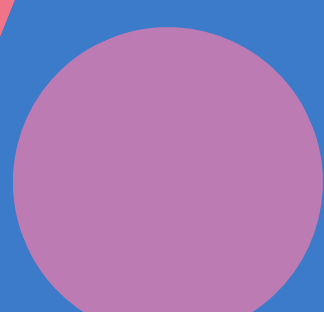
Vous êtes nombreux à vous poser la question, et vos proches également. Ce document tentera de vous apporter des réponses claires à travers des exemples concrets d'actions menées sur le terrain. Participer à la vie de la CPTS, c'est simple, enrichissant et source de plaisir. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Certes, tout n'est pas encore parfait. Nous devons continuer à construire ensemble, à trouver nos marques, et pour cela, vos avis et propositions sont essentiels. Nous sommes à votre écoute.

Bonne lecture à toutes et à tous,

À très bientôt,

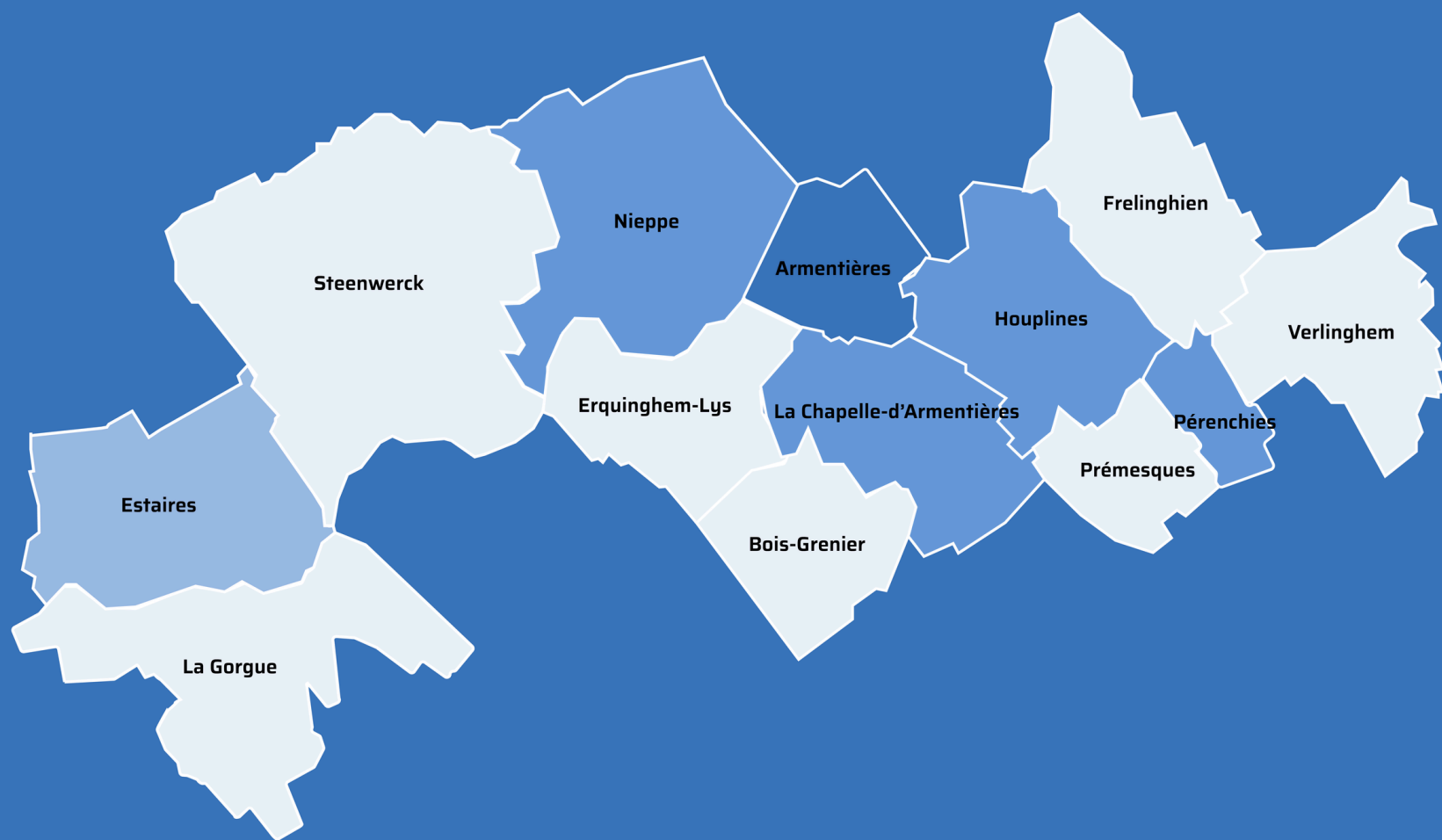
Bertrand Demory



Sommaire

Le territoire et quelques chiffres	03
La communication	03
Santé mentale	04
Formation AFGSU	04
Santé et environnement	05
Les situations sanitaires exceptionnelles	05
Les outils numériques	06
Faciliter l'accès à un Médecin Traitant	07
Numérisation du formulaire MiSAS	08
Annuaire des professionnels de santé	09
Prévention des cancers	10
Éducation thérapeutique du patient	12
L'alimentation	12
L'insuffisance cardiaque	13
Filière gériatrique	14
Le sport santé	14
Directives anticipées	15
Les soins non programmés	16
La refonte des statuts	17
Les 7 (fausses) bonnes raisons de ne pas adhérer à la CPTS	18

LE TERRITOIRE



LA CPTS C'EST :

13

COMMUNES

131

ADHÉRENTS

LA COMMUNICATION

LE SITE INTERNET

3 225 visites en 1 an



FACEBOOK

176 followers

LINKEDIN

374 abonnés

SANTÉ MENTALE: LUTTER CONTRE LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

La CPTS a organisé une conférence sur la surexposition aux écrans, animée par le Dr Pierre Le Moing.

Destinée aux professionnels de santé et de l'éducation, cette soirée a permis de mieux comprendre les impacts des écrans sur la santé mentale des jeunes enfants et d'identifier des leviers d'action concrets.

Un groupe de travail a été constitué pour poursuivre la réflexion et une pièce de théâtre sera proposée au public le 11 septembre 2025 au Vivat d'Armentières.



Cette année, la mission santé mentale se concentre sur la sensibilisation à la surexposition aux écrans, dont les répercussions sont visibles au quotidien : troubles du sommeil, stress, isolement, diminution de l'activité physique et douleurs musculo-squelettiques.



Céline Lesage
Responsable de la mission
"santé mentale"

FORMATION AFGSU: RENFORCER LES COMPÉTENCES FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE

En 2025, la CPTS Lys Armentières a lancé un programme ambitieux de formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), avec un double objectif : renforcer la réactivité face aux situations d'urgence, et développer une culture commune de la sécurité au sein des structures de soins du territoire.

La formation AFGSU a été proposée à l'ensemble des professionnels de santé, au total ce sont 10 professionnels de santé qui ont bénéficié de cette formation.

Pourquoi cette formation est-elle importante ?

Parce qu'elle permet de créer un réflexe collectif face à l'urgence. En dotant les équipes de compétences concrètes et validées, nous contribuons à la sécurité des patients, des usagers, mais aussi des professionnels eux-mêmes. Cette montée en compétence est une illustration concrète de la plus-value d'une CPTS au service de son territoire.



Céline Lesage
Kinésithérapeute



Former les professionnels de santé et le personnel aux gestes d'urgence, c'est renforcer la sécurité de tous et garantir une réponse coordonnée face aux situations critiques.



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT: VERS UN SYSTÈME PLUS DURABLE



La conférence "Santé planétaire", organisée en mars 2025 a réuni de nombreux professionnels autour des enjeux de santé environnementale.

Le Docteur Mathieu Bataille a présenté l'impact du secteur de la santé sur l'environnement: émissions de CO₂, production de déchets, pollution liée aux médicaments.

L'objectif est désormais de repenser nos pratiques de soins, en privilégiant l'écosoin, la réduction du gaspillage et l'utilisation de produits écoresponsables.



Raphaëlle Houzé
Alternante - chargée de mission

M'investir dans cette mission m'a fait prendre conscience de l'impact environnemental du secteur de la santé, mais aussi de la nécessité de repenser nos habitudes quotidiennes.



J'ai rejoint le bureau de la CPTS pour améliorer la coopération interprofessionnelle et la prise en charge des patients, et je pilote aujourd'hui la commission Santé-Environnement, un projet transversal mené avec une équipe dynamique et engagée.



Arnaud Mentré
Radiologue

LES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

Comment parler des Situations Sanitaires Exceptionnelles sans commencer par rendre hommage au Docteur Telliez ? Le Docteur Telliez a d'abord géré et réorganiser la réponse sanitaire lors de l'épidémie de la COVID-19, et a ensuite été le référent de la cellule de crise au sein de la CPTS. Ayant pris une retraite bien méritée, cette cellule de crise constituée de 10 professionnels de santé et installée à la CPTS continue sa mission, se forme, se réunit et reste en veille permanente. Elle est désormais prête à se mobiliser, à la demande des autorités (ARS ou préfecture), lors du déclenchement du plan ORSAN.

Un des prochains objectifs de la cellule de crise sera la création au sein du territoire d'une réserve interne de professionnels de santé volontaires, mobilisables en cas d'activation de la cellule.



Laurent Suslowicz
Kinésithérapeute



**Mon engagement au sein des SSE ?
L'action, le travail en équipe, une réflexion de groupe à mener autour d'un problème à résoudre, des décisions à prendre, tout cela au bénéfice de nos concitoyens.**



DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR RENFORCER LA COORDINATION DES SOINS

Dans une volonté constante de faciliter les échanges interprofessionnels et d'améliorer la coordination des parcours, la CPTS Lys Armentières propose à ses adhérents trois outils numériques complémentaires :

Citana : le cœur de la coordination



Citana est un outil numérique complet, mis à disposition gratuitement pour tous les professionnels de santé adhérents.

Il permet :

- Le suivi des parcours de soins,
- La coordination entre professionnels autour des patients,
- La gestion des protocoles, directives anticipées, questionnaires patients,
- Et des fonctionnalités utiles comme l'agenda partagé, la téléconsultation ou la téléexpertise.

Citana se veut un véritable espace de travail collaboratif, conçu pour structurer les parcours de soins à l'échelle de notre territoire.

Doctolib SILO : des échanges rapides, simples et sécurisés

Déjà utilisé par de nombreux professionnels, SILO est une messagerie instantanée sécurisée dédiée aux professionnels de santé.

Elle permet :

- Des échanges en temps réel entre soignants,
- Le partage de cas cliniques, documents, photos,
- La diffusion rapide d'informations de la CPTS vers ses membres.

C'est un outil fluide, réactif et sécurisé, qui répond aux besoins concrets du terrain.



Omnidoc : la téléexpertise en santé mentale



Dans le cadre de notre partenariat avec l'EPSM Lille Métropole, la CPTS soutient le développement de la téléexpertise psychiatrique via la plateforme Omnidoc. Ce dispositif permet aux médecins généralistes du secteur de solliciter facilement un avis spécialisé non urgent, tout en assurant sécurité et traçabilité.

Ce projet, co-construit avec les professionnels du territoire, facilite la coordination en santé mentale et améliore l'accessibilité aux soins pour les patients.



La coordination des soins passe aussi par des outils simples, sécurisés et partagés. Citana, SILO, Omnidoc... notre CPTS mise sur ces solutions complémentaires pour faciliter le lien entre professionnels. Des outils proposés, jamais imposés, car c'est l'usage de chacun qui fait la force du collectif.



Arnaud Potier
Directeur

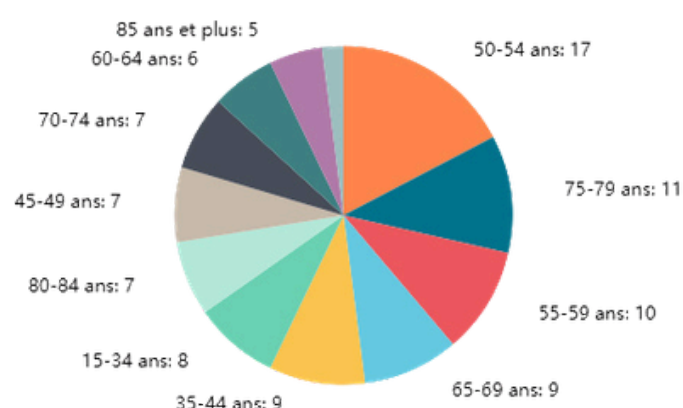
FACILITER L'ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT: UN ENGAGEMENT DE LA CPTS LYS ARMENTIÈRES

L'une des missions sociales des CPTS est de faciliter l'accès à un médecin traitant, notamment pour les personnes âgées et en affection de longue durée (ALD). Sur notre territoire, cette mission est devenue urgente face à une démographie médicale en forte tension.

En un an, trois départs à la retraite de médecins traitants ont laissé plus de 3000 patients sans solution. Cette situation, reflet d'une désertification médicale croissante, impose une mobilisation collective et rapide.

Au-delà des critères de l'ACI, la CPTS Lys Armentières a décidé d'agir pour tous les patients sans médecin traitant, quels que soient leur âge ou leur situation médicale.

Répartition des patients par tranche d'âge



Nos actions :

- Recensement des patients en lien avec les professionnels et institutions locales,
- Priorisation des cas sensibles (personnes âgées, pathologies chroniques, femmes enceintes...),
- Mise en relation avec les médecins pouvant accueillir de nouveaux patients,
- Suivi régulier des situations non résolues.

Nous avons mis en place une file active numérique pour suivre et adapter notre réponse en temps réel, en lien avec nos partenaires.

Pour renforcer notre action, plusieurs pistes sont actuellement à l'étude: la mobilisation de médecins retraités pour des missions ponctuelles, le soutien à l'installation de jeunes praticiens, ainsi que la création d'un guichet d'accès coordonné pour orienter plus efficacement les demandes. C'est l'avenir que nous souhaitons donner à notre engagement : une organisation souple, réactive et durable au service de l'accès aux soins pour tous.



Edith-Hélène Decrolier
Pharmacienne

Je participe au projet de la CPTS depuis sa création en 2020, animée par une volonté d'interprofessionnalité et de collaboration pour améliorer la prise en soin sur notre territoire. Après m'être investie dans la mise en place du dispositif d'aide à la recherche de médecin traitant, je me consacre désormais au projet MISAS, avec pour objectif de limiter les renoncements aux soins.

NUMÉRISATION DU FORMULAIRE MISAS: UN OUTIL DÉSORMAIS ACCESSIBLE EN LIGNE

Dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement des patients en situation de fragilité, nous avons mis en place en 2024 une version numérique du formulaire MiSas (Mission d'Accompagnement Santé), initialement disponible uniquement en format PDF sur le site de la CPAM.

Cette initiative vise à faciliter l'usage du dispositif par les professionnels de santé, en leur proposant un formulaire plus simple et plus accessible, directement via le site de la CPTS. Les informations saisies sont ensuite transmises de manière sécurisée à la CPAM, dans le respect strict de la confidentialité des données de santé.

Cette démarche, saluée pour sa praticité, a suscité l'intérêt d'autres CPTS du département. Les CPTS Cœur de Flandres et Littoral en Nord ont d'ores et déjà décidé de rejoindre notre système de numérisation, preuve de l'impact positif et de l'utilité de cette innovation au service des parcours de soins.



Des premiers usages encourageants

Depuis la mise en ligne, 10 saisines ont été effectuées via ce formulaire numérique. Si ce chiffre témoigne d'un besoin réel sur le terrain et confirme l'utilité d'un outil plus simple d'accès.



Des actions de communication ciblées

Afin de faire connaître ce dispositif, nous avons mené plusieurs actions de promotion, notamment lors de forums santé et temps d'échange avec les professionnels du territoire. Ces rencontres ont permis de présenter l'outil, d'expliquer son usage et d'encourager son appropriation.



Les perspectives

Ce premier bilan montre que la démarche est bien accueillie, même si son utilisation reste encore à développer. Nous poursuivrons nos efforts de communication et de sensibilisation pour renforcer l'usage du formulaire MiSas en ligne, en lien avec nos partenaires, dans une logique d'amélioration continue.



Accès au formulaire MiSas



Le groupe de travail sur la mission MISAS a permis de mettre en place une procédure de repérage des personnes en situation de renoncement aux soins, qu'il s'agisse de difficultés financières, d'accès aux soins, de fracture numérique ou d'autres obstacles. Cette procédure, élaborée en lien direct avec la CPAM, est désormais opérationnelle sur deux autres territoires.



Edith-Hélène Decrolier
Pharmacienne

MISE EN PLACE DES ANNUAIRES PROFESSIONNELS : MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

Dans une logique de structuration territoriale, la CPTS Lys Armentières a lancé un chantier essentiel : la création d'annuaires thématiques à destination des professionnels de santé et des patients.

Ces outils sont conçus pour favoriser la lisibilité de l'offre de soins, améliorer l'orientation des patients et renforcer la coordination entre acteurs.

Quatre annuaires sont actuellement en ligne, en accès libre ou restreint selon les publics visés :

1. Annuaire des professionnels de santé adhérents
2. Annuaire des structures de santé et médico-sociales
3. Annuaire de la filière gériatrique
4. Annuaire santé mentale



Ces outils sont mis à disposition sur notre espace numérique, avec des accès adaptés aux besoins de chaque utilisateur (professionnels de santé, secrétariats, patients...).

Pour enrichir ces annuaires et en garantir la pertinence, nous avons engagé une démarche proactive de recueil d'informations auprès des professionnels du territoire.

Nous reviendrons vers chaque professionnel pour mieux comprendre notamment leurs spécialités, leurs appétences spécifiques...

Ces annuaires faciliteront :

- L'orientation des patients par les médecins, IDEL, pharmaciens, etc.
- La coopération interprofessionnelle (entre libéraux et structures médico-sociales, avec les hôpitaux, etc.)
- La communication avec les partenaires institutionnels (CPAM, ARS, établissements de santé, etc.)

Et maintenant ?

Une campagne de mise à jour et de recueil d'informations complémentaires est en cours.

Nous comptons sur l'engagement de chacun pour enrichir cet outil collectif.



Céline Lesage
Kinésithérapeute



La mission Accompagnement des professionnels vise à renforcer la coordination et l'orientation vers les soins spécialisés, pour garantir aux patients une prise en charge plus fluide, adaptée et continue.



LA PRÉVENTION DES CANCERS

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'année a débuté avec une série d'actions de prévention organisées dans les collèges du territoire.

À l'occasion d'Octobre Rose, la CPTS a participé aux Foulées de Saint Jude, un événement sportif et solidaire. Les élèves ont été invités à exprimer leurs émotions autour de la thématique du cancer à travers une fresque artistique. Cette initiative a permis de sensibiliser les jeunes à la réalité du cancer de manière douce et participative.



En parallèle, une intervention spécifique sur le papillomavirus (HPV) a été menée auprès des élèves de 3e du collège Saint Jude. Nous avons abordé les enjeux de la vaccination, les pratiques de prévention et l'importance du dépistage. Une soirée d'échanges avec les parents a également permis d'aborder ces thématiques en famille, dans un cadre bienveillant et informatif.

Le collège Jean Rostand a également accueilli notre équipe pour une session de sensibilisation à la santé sexuelle. À travers des jeux interactifs, les élèves et leurs parents ont pu aborder des sujets essentiels comme les infections sexuellement transmissibles (IST), le consentement ou encore les comportements à risque.

MARS BLEU

Comme l'année dernière, la CPTS Lys Armentières s'est mobilisée activement dans le cadre de Mars Bleu, campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Nous avons mené plusieurs actions de terrain pour informer, sensibiliser et inciter à la prévention:



- Distribution de kits de communication dans 24 pharmacies du territoire, comprenant des affiches et des badges à destination des professionnels, afin de relayer le message de prévention auprès de la population locale.
- Présence sur le marché de la Ville d'Armentières, le vendredi, pour aller à la rencontre du public. Cette action de proximité a permis d'aborder le sujet de manière conviviale, grâce à des jeux interactifs et à la mascotte Gaston Le Côlon, qui a su attirer petits et grands.

“

La prévention est essentielle à mes yeux car elle permet d'agir en amont de la maladie. En réduisant les facteurs de risque à travers nos actions, nous espérons améliorer la santé du plus grand nombre.

”



Isabelle Montigny
Infirmière

PARCOURS CANCER

Le samedi 9 novembre 2024, la CPTS Lys Armentières a organisé, en partenariat avec l'Espace Ressources Cancers Flandre Intérieure, le DAC Appui Santé des Flandres et la MSP d'Estaires, une matinée d'information sur le Parcours Cancer.

Cette rencontre, ouverte à tous, a rassemblé patients, professionnels et institutions autour d'un objectif commun : mieux comprendre et accompagner le parcours de soins des personnes atteintes de cancer.

Des conférences ont été animées par des experts de la Ligue contre le cancer et des professionnels de santé locaux.

Un forum avec des stands d'information a permis aux visiteurs d'échanger directement avec les acteurs du territoire, notamment la CPAM. En parallèle, une action de don de cheveux a touché de nombreux participants, notamment des enfants, témoignant d'une grande solidarité.

Cette matinée a permis de créer un espace d'échange, d'information et de soutien.



FORUM SANTÉ & PRÉVENTION À PÉRENCHIES

Les 31 janvier et 1er février 2025, la CPTS a participé au Forum Santé & Prévention organisé par la Ville de Pérenchies.

Cet événement a permis de sensibiliser le grand public à des thématiques variées : cancer colorectal, vaccination HPV, directives anticipées, alimentation, etc.

Les professionnels de santé du territoire étaient présents pour répondre aux questions et faire découvrir les missions de la CPTS. Une belle réussite en matière de mobilisation et de communication.



LE VILLAGE SANTÉ D'ARMENTIÈRES

Dans une volonté de désensibiliser le grand public à la prévention, la CPTS Lys Armentières a participé au Village Santé organisé par la ville d'Armentières, ouvert à tous les habitants du territoire.

Ce village santé a réuni de nombreux professionnels et partenaires de la santé autour de stands thématiques, afin d'aborder de façon conviviale et pédagogique plusieurs sujets de santé publique prioritaires : HPV, les écrans, le sport-santé et le consentement.

UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) TOURNÉ VERS L'HUMAIN

La CPTS Lys Armentières a porté cette année deux programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) :

- "Vivre (au) mieux avec mon traitement anticancéreux oral",
- et "Le diabète, dialoguer, échanger, apprendre ensemble".

Ces programmes, animés par une équipe de 13 soignants éducateurs formés à l'ETP, ont permis aux patients de mieux comprendre leur maladie, de partager leur vécu, et de trouver ensemble des solutions concrètes pour améliorer leur quotidien.

Le programme sur les anticancéreux oraux, coanimé par Jonathan Cullis, a abordé des thématiques essentielles comme la gestion des effets secondaires, l'expression des ressentis, ou encore la communication avec les proches.



Amandine Musseau
Diéticienne

Au-delà de l'information, ce sont des espaces d'écoute, d'expression et de lien autour du vécu de la maladie chronique.

L'ALIMENTATION AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

Former pour mieux accompagner : focus sur la dénutrition

La CPTS a organisé un atelier de formation sur la dénutrition, à destination des aidants et soignants à domicile. Animée par Amandine Musseau, diététicienne, cette session avait pour but de sensibiliser les participants aux signes de dénutrition, aux facteurs de risque, et aux moyens de prévention.



Promouvoir une alimentation saine : prévention et bien-être

La conférence "L'alimentation, pilier de votre santé", tenue à Verlinghem en avril, a permis de rappeler les bienfaits d'une alimentation équilibrée sur la prévention des maladies chroniques. Elle a offert aux participants des outils concrets pour améliorer leur hygiène de vie au quotidien.

S'engager dans la formation à la dénutrition et à la sensibilisation au "Bien manger", c'est défendre une vision de la santé où l'alimentation redevient un soin à part entière, un pilier essentiel du bien être et de la qualité de vie.



Amandine Musseau
Diéticienne

INSUFFISANCE CARDIAQUE : VERS UN PARCOURS STRUCTURÉ ET COORDONNÉ

L'insuffisance cardiaque (IC) est une pathologie chronique fréquente qui nécessite une coordination étroite entre les professionnels de ville et les établissements de santé.

Pour y répondre, la CPTS Lys Armentières a lancé un projet structurant: la création d'un parcours de soins dédié aux patients atteints d'IC.

L'objectif est clair : prévenir les décompensations, améliorer le suivi post-hospitalisation et renforcer la qualité de vie des patients grâce à un parcours lisible, adapté et coordonné.

Un groupe de travail pluriprofessionnel s'est constitué, réunissant médecins, infirmiers, pharmaciens et kinésithérapeutes. Ensemble, ils travaillent à améliorer le repérage des signes d'alerte, la fluidité des relais entre professionnels et l'éducation thérapeutique du patient.

Un partenariat avec une équipe hospitalière spécialisée a été mis en place. Il intègre un hôpital de jour diurétique, un dispositif de télésurveillance infirmière, et un lien direct avec l'HAD. Une fiche de liaison ville-hôpital est en cours de création pour faciliter la continuité des soins.

Pour piloter ce projet, une chargée de mission a été recrutée. Elle coordonne les travaux, développe les outils (notamment sur Citana) et veille au bon déploiement du parcours.

Les prochaines étapes incluent la formation des professionnels, le développement de l'éducation thérapeutique en lien avec nos partenaires, et la mise en place d'outils numériques partagés pour mieux tracer et coordonner les actions.

Avec ce parcours IC, la CPTS Lys Armentières s'engage concrètement pour une prise en charge renforcée et de proximité des patients chroniques.



Fabienne Calcoen
Biologiste

J'ai souhaité m'engager dans le parcours de soin Insuffisance Cardiaque afin d'améliorer la prise en charge de ces patients, en facilitant la coordination des différents professionnels de santé autour du malade, pour prévenir la décompensation ou l'hospitalisation du patient.

PARCOURS PLURIPROFESIONNEL : FILIÈRE GÉRIATRIQUE

Les échanges entre la filière gériatrique Flandre Intérieure et Flandres Lys, les professionnels du Centre Hospitalier d'Armentières, le DAC/EGED et la CPTS Lys Armentières ont permis de construire un arbre décisionnel et un plan d'action commun autour des situations complexes concernant les patients âgés.

L'objectif principal de ce travail collaboratif est clair : sécuriser les sorties d'hospitalisation, prévenir les réhospitalisations précoces, et garantir une prise en charge cohérente et anticipée.

Nous avons eu l'opportunité d'animer des ateliers sur ce sujet lors de la Journée des CPTS du 4 juin, afin de partager notre démarche et ses premiers résultats avec d'autres territoires.

Réfléchir ensemble, entre ville et hôpital, aux conditions de sortie d'hospitalisation des personnes âgées est essentiel pour sécuriser leur retour à domicile. Notre priorité : préserver leur autonomie et garantir les meilleures conditions de vie possibles.



Isabelle Montigny
Infirmière

LE SPORT SANTÉ : INFORMER, PRESCRIRE ET ACCOMPAGNER

Dans le cadre des orientations Accord Conventionnel Interprofessionnel 2025, la CPTS développe le projet "Sport Santé sur ordonnance", encore peu connu des professionnels et des assurés.

Un travail d'information est mené auprès des professionnels de santé, avec l'édition d'une notice de prescription pour les médecins généralistes et d'un mode d'emploi pour les kinésithérapeutes via CITANA.

Parallèlement, une campagne de sensibilisation est engagée auprès des bénéficiaires : création d'un flyer, actions de prévention à Pérenchies et Armentières, installation de pupitres d'information en lien avec la Maison Sport Santé, et distribution des flyers lors des séances d'ETP.

Un recensement des offres locales d'Activités Physiques Adaptées est en cours via un contact avec les collectivités. Ce répertoire sera mis en ligne sur le site de la CPTS. La CPTS participe également à la mise en place de séances de tennis et de boxe adaptées, en collaboration avec la CCFL et la MSS-Ufolep d'Armentières.



Arnold Leroy
Kinésithérapeute

Je m'engage pleinement dans cette mission pour mettre en avant l'activité physique comme un véritable levier thérapeutique. Mon objectif est d'offrir aux patients atteints de maladies chroniques un accompagnement personnalisé, adapté à leurs besoins spécifiques, tout en veillant à ce que cet accompagnement soit parfaitement coordonné.

DIRECTIVES ANTICIPÉES : ACCOMPAGNER CHACUN DANS L'EXPRESSION DE SES VOLONTÉS

La CPTS Lys Armentières a fait de la promotion des directives anticipées un axe fort de son engagement en santé publique.

Il est essentiel que chaque personne puisse exprimer ses souhaits concernant sa fin de vie, afin d'être respectée dans ses choix, même en cas d'incapacité à les formuler.

Les directives anticipées permettent à toute personne majeure d'indiquer à l'avance les soins qu'elle souhaite ou refuse de recevoir. C'est un acte de liberté et de prévention, qui facilite la prise de décision pour les soignants et les proches dans des situations souvent difficiles.

Pourtant, cette démarche reste peu connue ou mal comprise.

C'est pourquoi la CPTS s'est engagée en 2024 dans plusieurs actions concrètes pour sensibiliser et accompagner les habitants du territoire.

Nous avons conçu un flyer pédagogique, distribué lors de forums santé, qui explique simplement ce que sont les directives anticipées, à quoi elles servent, et comment les rédiger.

Par ailleurs, nous avons intégré cette fonctionnalité dans Citana, notre outil numérique, afin que les patients puissent enregistrer leurs directives de manière sécurisée et accessible aux professionnels de santé.

Nous accompagnons également les usagers dans l'utilisation de *Mon Espace Santé*, en leur montrant comment déposer leurs directives sur cette plateforme nationale, pour qu'elles soient accessibles aux soignants en cas de besoin.

Cette démarche a été rendue possible grâce à la mobilisation des professionnels de santé du territoire, qui relaient l'information au quotidien, ainsi que celle de nos partenaires associatifs et institutionnels, très investis sur cette thématique.

En 2025, nous souhaitons renforcer la formation des professionnels, développer des temps d'échange collectifs (comme des cafés santé ou des ateliers) pour libérer la parole autour de la fin de vie, et favoriser l'intégration systématique des directives dans les parcours de soins coordonnés.



Bertrand Demory
Médecin

Aborder la question de la rédaction des Directives Anticipées et de la désignation de la personne de confiance, en dehors de la période des soins palliatifs est une réflexion éthique qu'il convient de mener en interprofessionnalité. La CPTS crée ce lien indispensable.

SOINS NON PROGRAMMÉS : UNE ORGANISATION TERRITORIALE AU SERVICE DES PATIENTS ET DES MÉDECINS

Depuis plusieurs mois, la CPTS Lys Armentières a mis en place une organisation dédiée aux soins non programmés (SNP) afin de faciliter l'accès aux consultations urgentes du jour, tout en respectant le fonctionnement des cabinets médicaux.

Toute demande de soins non programmés passe par le 15, puis est orientée par le SAMU/SAS vers notre secrétariat dédié (Secretel), disponible du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

Le secrétariat contacte en priorité le médecin traitant du patient. Si ce dernier est indisponible, ou si le patient n'en a pas, la demande est orientée vers un médecin de la zone géographique correspondante.

Le territoire est organisé en trois secteurs :

- Zone Nord : Verlinghem, Houplines, Frelinghien, Pérenchies, Prêmesques, La Chapelle-d'Armentières, Bois Grenier, Wez Macquart
- Zone Centre : Armentières, Erquinghem-Lys, Nieppe
- Zone Sud : La Gorgue, Estaires, Steenwerck

Chaque zone dispose de créneaux réservés pour les SNP, à raison de 30 minutes par jour, soit 5 créneaux par semaine, avec un total de 751 créneaux prévus en 2025.

Nous utilisons LIFEN pour la répartition équitable des consultations, et UBICENTREX, qui sera remplacé prochainement par Citana, pour la gestion des rendez-vous.

En 9 mois, plus de 40 consultations ont été prises en charge via ce dispositif. En mai, juin et juillet, 100 % des demandes ont été gérées localement par les médecins du territoire. Une vingtaine de professionnels sont déjà engagés dans les trois zones



Vous êtes médecin ?

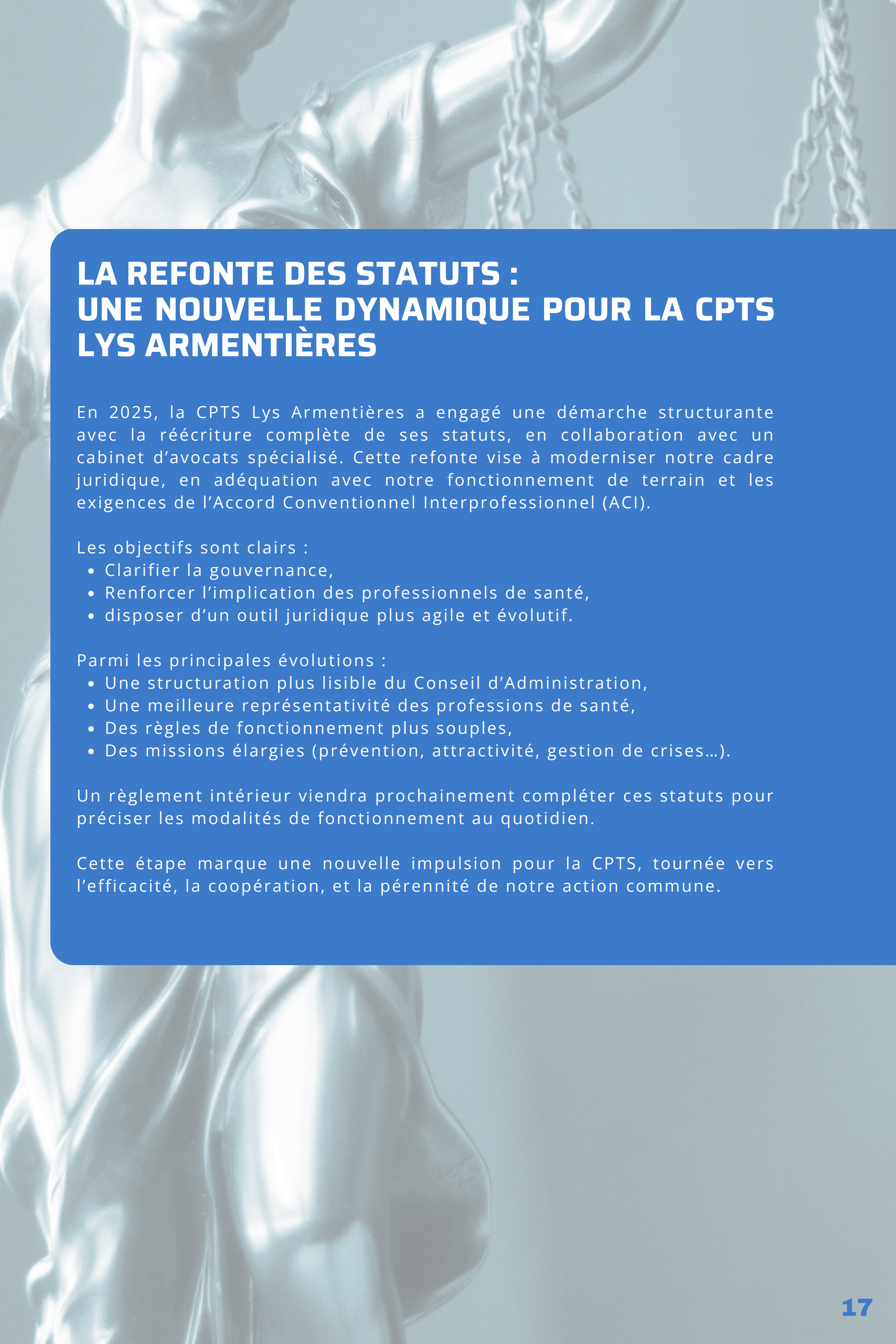
Rejoignez-nous en envoyant vos coordonnées à : **suivisnp@cpts-lys-armentieres.fr**

Nous vous présenterons les modalités de participation aux SNP via la CPTS Lys Armentières, ainsi que les démarches à suivre pour bénéficier de la revalorisation des consultations et du forfait structure.

L'organisation des soins non programmés paraissait une gageure, mais grâce à l'engagement de chacun, le dispositif tourne régulièrement depuis mars — la preuve de notre capacité à sortir de nos fonctionnements habituels pour construire une dynamique collective... et ça continue !



Jean-Claude Telliez
Médecin



LA REFONTE DES STATUTS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA CPTS LYS ARMENTIÈRES

En 2025, la CPTS Lys Armentières a engagé une démarche structurante avec la réécriture complète de ses statuts, en collaboration avec un cabinet d'avocats spécialisé. Cette refonte vise à moderniser notre cadre juridique, en adéquation avec notre fonctionnement de terrain et les exigences de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).

Les objectifs sont clairs :

- Clarifier la gouvernance,
- Renforcer l'implication des professionnels de santé,
- disposer d'un outil juridique plus agile et évolutif.

Parmi les principales évolutions :

- Une structuration plus lisible du Conseil d'Administration,
- Une meilleure représentativité des professions de santé,
- Des règles de fonctionnement plus souples,
- Des missions élargies (prévention, attractivité, gestion de crises...).

Un règlement intérieur viendra prochainement compléter ces statuts pour préciser les modalités de fonctionnement au quotidien.

Cette étape marque une nouvelle impulsion pour la CPTS, tournée vers l'efficacité, la coopération, et la pérennité de notre action commune.

7 (FAUSSES) BONNES RAISONS DE NE PAS ADHÉRER À LA CPTS... ET POURQUOI ELLES NE TIENNENT PAS LA ROUTE !

"Je n'ai pas le temps."

Et si justement, on vous aidait à en gagner ? Coordination, outils partagés, actions mutualisées... la CPTS vous fait gagner du temps !



"Je travaille déjà en réseau."

Parfait ! La CPTS renforce les liens existants et vous aide à les structurer pour en faire des projets concrets et financés.

"Je ne suis pas concerné."

La CPTS s'adresse à tous les professionnels de santé, quel que soit le statut ou la structure. Chacun a sa place.



"Je n'y gagne rien personnellement."

Moins d'isolement, plus de ressources, soutien aux projets, financement d'actions : la CPTS, c'est du concret, pour vous et vos patients.

"Encore de la paperasse..."

Non : un outil de terrain, pensé par et pour les professionnels. Pas de surcouche, que de l'appui.



"D'autres s'en occupent."

Mais sans vous, les choix ne seront pas les vôtres. L'adhésion vous permet d'être informé, entendu, impliqué si vous le souhaitez.

"Ça coûte quelque chose ?"

L'adhésion à la CPTS, c'est 20 euros par an — une petite somme qui ouvre la porte à plein d'opportunités : des formations, des échanges entre pros, des outils utiles au quotidien... et même des moments conviviaux pour se retrouver autrement qu'en blouse blanche !



Merci à vous, chers adhérents et partenaires,
Cette année a été marquée par de nombreuses avancées, et nous tenons à vous adresser un immense merci pour votre implication, votre présence et votre engagement au sein de la CPTS Lys Armentières.

Votre participation active, vos idées, vos retours, vos actions sur le terrain... tout cela donne du sens à nos missions et permet, jour après jour, de faire bouger les lignes en profondeur, de façon durable.

C'est grâce à vous que nous avons pu concrétiser de beaux projets, relever des défis collectifs, et faire rayonner les valeurs de coordination, de prévention et de qualité des soins.

Nous espérons que l'avenir nous réserve encore plus de succès, d'initiatives partagées, et d'élan collectif. Car rien ne se construit seul, et votre engagement reste la clé pour continuer à améliorer ensemble notre système de santé.

Merci pour votre confiance,
Merci pour votre énergie,
Et surtout, merci d'être là.



J'ADHÈRE À LA CPTS !